

Paris, Juin 2005

Le Président

Chères Consœurs, Chers Confrères,

46 500 euros

C'est le revenu net moyen des médecins libéraux, ramené à 35 heures hebdomadaires* (40 000 € pour un généraliste, 53 000 € pour un spécialiste), c'est le seul revenu à comparer aux autres professions et c'est celui d'un cadre moyen, sans compter les responsabilités, les congés payés, l'absence de RTT et les week-ends bloqués. Voilà la réalité des chiffres que publie la CARMF, maintenant chaque année, pour mieux vous défendre.

Malheureusement, si ces chiffres intéressent la presse (qui malheureusement les déforme souvent ne les ramenant pas à 35 heures ou prenant encore les revenus bruts de la CNAM, ce qui revient à confondre le chiffre d'affaire d'une entreprise avec le revenu du dirigeant), ils n'intéressent pas vos représentants, méprisants à notre égard alors que maintenant même la CNAM vient nous voir si elle veut connaître les revenus réels, et tout récemment le ministère, ce qui montre le sérieux de notre travail et sa valeur.

Ces revenus moyens engendrent une cotisation moyenne de 11 500 € (calculée elle sur le revenu effectif pour 57,5 heures), 11 244 € pour les secteurs 1, 13 644 € pour les secteurs 2. Vous trouverez ci-joint votre propre cotisation et les détails correspondants.

Revenus de cadre (très) moyen avec une responsabilité supérieure au PDG, voilà la réalité de la médecine libérale.

Heureusement, pour compenser cela il y a l'ASV, 2 400 € versés par les caisses maladie à 75% de la profession, pour toucher demain une retraite mirifique (cf lettre CARMF n° 27) dont la fonte parallèle à celle des glaciers est organisée et garantie par ceux qui ont si bien défendu nos revenus et nos conditions d'exercice.

Résultat : les enquêtes** montrent que de très nombreux médecins sont démotivés, souffrent de troubles divers : épuisement émotionnel, réduction de l'accomplissement personnel, dépersonnalisation,... avec pour les mêmes tranches d'âge 3 fois plus de suicides que dans la population générale. Il est vrai que l'on se suicide plus dans les prisons qu'ailleurs...

* Revenu moyen 2003 = 76 000 €, généraliste = 66 000 €, spécialiste = 86 000 €.

Durée hebdomadaire de travail pour un médecin libéral : 57,5 heures (Le Quotidien du Médecin n° 7752)

** URML de Bourgogne (2001) et de Champagne Ardennes (2003), Conseils de l'ordre dans 26 départements (2003)

.../...

Contrairement aux souhaits (ou aux ordres) du Président d'un syndicat qui souhaite nous faire taire, la CARMF continuera à donner les vrais chiffres et à dire pourquoi ils sont ainsi, c'est un de nos rôles. Si les confrères plongent, la CARMF plonge avec, et inversement.

Nous avons besoin de médecins heureux afin qu'ils ne viennent pas alourdir les cotisations correspondant aux indemnités journalières et invalidité ; nous avons besoin de médecins qui ne se suicident pas pour garder des cotisants et ne pas alourdir la cotisation décès ; nous avons besoin de plus de cotisants et de cotisants riches pour payer plus de cotisations et servir demain de meilleures retraites, et nous avons besoin de médecins responsables, c'est-à-dire bien informés. Tout individu qui ne jouit pas d'un minimum de liberté dépérit.

Personnellement, je pense que ce n'est pas en enfermant les médecins dans une prison conventionnelle, avec comme gardiens des confrères collaborateurs zélés, que l'on pourra régler ces problèmes.

Je vous prie de croire, chères consoeurs, chers confrères, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Docteur Gérard MAUDRUX